



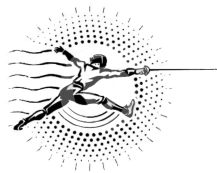
LE CERCLE D'ESCRIME DE PAIMPOL

**A le plaisir
de vous inviter**

à son

**CHALLENGE
DES
ISLANDAIS**

&



à la

**COUPE
DU
FUTUR**

**DIMANCHE 15 JANVIER
2017**

de 8h30 à 18h00

« Salles de Sport »

Lycee de Keraoul à Paimpol

ENTREE SPECTATEUR GRATUITE / RESTAURATION SUR PLACE

FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME



assureur militant



CHALLENGE DES ISLANDAIS 2017

Dimanche 15 janvier

ARMES	APPEL	SCRATCH	DEBUT
EPEE M14 (H/F)	8h30	8h45	9h00
FLEURET M14 (H/F)	13h15	13h30	13h45
FLEURET M17 (H/D)	13h15	13h30	13h45
FLEURET Séniors (H/D)	13h15	13h30	13h45
EPEE Séniors (H/D)	13h30	13h45	14h00

ENGAGEMENTS :

ENGAGEMENTS EN LIGNE UNIQUEMENT SUR LE SITE DE LA F.F.E.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : **le jeudi 12 janvier avant minuit**

Les droits d'engagement sont fixés à

10€ pour les M14 à Séniors

ARBITRAGE :

1 arbitrage pour 4 tireurs engagés d'un même club. / Auto arbitrage pour les séniors
Indemnisation selon le barème mise en place par la C.R.A.

LICENCE :

Licence 2016 / 2017 en règle

FORMULES :

1 tour de poules (poules constituées d'au moins 7 tireurs), puis tableau d'élimination directe.

RECOMPENSES :

Une coupe sera offerte au premier de chaque catégorie et une médaille récompensera les 4 premiers de chaque catégorie.
En Fleuret M14, le vainqueur recevra un Fleuret.

DIRECTOIRE TECHNIQUE :

Un Directoire Technique sera constitué en début de compétition et statuera sur tous les cas litigieux, dans le respect du règlement et de l'esprit sportif.

Il se réserve le droit de modifier la formule en fonction du nombre de tireurs mais un principe prévaudra : celui qui permet aux tireurs d'accomplir un bon nombre de matches.

EQUIPEMENT :

La tenue des tireurs devra être conforme au règlement de la F.F.E. en vigueur

RESPONSABILITE :

Chaque tireur s'arme et s'équipe sous sa responsabilité. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol pouvant survenir aux participants ou aux spectateurs pendant la compétition.

Le fait de s'engager implique l'acceptation du présent règlement et de l'ensemble des dispositions qui en découlent.



Pour tout renseignement
Contacter Benjamin LEMAÎTRE
benjaminlemaitre@orange.fr
Tel: 06.78.77.40.02





COUPE DU FUTUR 2017

Dimanche 15 janvier

ARMES	APPEL	SCRATCH	DEBUT
FLEURET M9 (H/F)	9h00	9h15	9h30
FLEURET M11 (H/F)	9h00	9h15	9h30

ENGAGEMENTS :

ENGAGEMENTS EN LIGNE UNIQUEMENT SUR LE SITE DE LA F.F.E.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : **le jeudi 12 janvier avant minuit**

Les droits d'engagement sont fixés à 8€

ARBITRAGE :

1 arbitrage pour 4 tireurs engagés d'un même club.

Indemnisation selon le barème mise en place par la C.R.A.

LICENCE :

Licence 2016 / 2017 en règle

FORMULES :

3 tours de poules (poules constituées d'au moins 5 tireurs).

RECOMPENSES :

Un fleuret sera offert au premier de chaque catégorie et une médaille récompensera les 4 premiers de chaque catégorie.

DIRECTOIRE TECHNIQUE :

Un Directoire Technique sera constitué en début de compétition et statuera sur tous les cas litigieux, dans le respect du règlement et de l'esprit sportif.

Il se réserve le droit de modifier la formule en fonction du nombre de tireurs mais un principe prévaudra : celui qui permet aux tireurs d'accomplir un bon nombre de matchs.

EQUIPEMENT :

La tenue des tireurs devra être conforme au règlement de la F.F.E. en vigueur

RESPONSABILITE :

Chaque tireur s'arme et s'équipe sous sa responsabilité. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol pouvant survenir aux participants ou aux spectateurs pendant la compétition.

Le fait de s'engager implique l'acceptation du présent règlement et de l'ensemble des dispositions qui en découlent.



Pour tout renseignement
Contacter Benjamin LEMAÎTRE
benjaminlemaitre@orange.fr
Tel: 06.78.77.40.02



